

Questions orales

abris nucléaires. Nous tentons d'en construire plusieurs autres. Nous collaborons étroitement avec les municipalités et les provinces, par l'entremise des organismes de défense civile, pour sensibiliser et bien informer la population. Et je peux assurer l'honorable député que tout est en branle pour faire en sorte que le plus d'information possible soit diffusée même si, malheureusement, dans les faits, une attaque nucléaire aurait les conséquences désastreuses dont il parle. Je pense que la meilleure façon, à toutes fins pratiques, d'éviter ces conséquences désastreuses, c'est d'appuyer et d'encourager tous ceux qui font des efforts pour rapprocher les deux Grands dans un effort de désarmement nucléaire.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

LES PROCÉDÉS D'ADMISSION À L'IMMIGRATION—LES ATTENTES IMPOSÉES AUX RÉSIDENTS À LEUR RETOUR

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): C'est au ministre des Transports que je m'adresse, monsieur le Président. Le ministre des Transports a-t-il discuté avec ses collègues le ministre du Revenu national et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration des énormes difficultés qu'éprouvent les voyageurs à leur arrivée ou à leur départ notamment quand ils doivent faire la queue pendant des heures à l'aéroport à cause d'une personne qui n'est pas en règle et que les agents d'immigration retiennent? Le ministre pourrait-il s'entendre avec ses collègues pour répartir les voyageurs qui arrivent au Canada en différentes catégories selon qu'ils sont Canadiens, Américains ou d'une autre nationalité?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Sauf erreur, monsieur le Président, différents ministères étudient présentement le rapport qu'ils ont reçu concernant l'immigration clandestine, ainsi que la possibilité de mettre en œuvre les recommandations du député. Je vais me renseigner auprès de mes collègues sur la date à laquelle lesdites recommandations pourraient être appliquées, pour peu évidemment qu'elles puissent l'être.

* * *

LA SOCIÉTÉ PETRO-CANADA

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES SABLES BITUMINEUX À FORT McMURRAY (ALBERTA)

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Selon M. Wilbert Hopper, président de Petro-Canada, cette entreprise examine sérieusement les possibilités de construire une usine de traitement des sables bitumineux à Fort McMurray. Et il a ajouté qu'il se garderait cependant d'investir à moins que le gouvernement ne soit prêt à faire certaines concessions en matière d'impôt et de redevances. Quelle est la position du ministre à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette question relève du ministre de l'Énergie. Comme le député l'a souligné, ce projet suppose la collaboration du gouvernement de l'Alberta et du gouvernement du

Canada. Nous avons fait la preuve par le passé que les deux gouvernements sont capables de coopérer. Quant à certaines propositions précises que nous ferions des entreprises, les négociations concernant toute entente spécifique relèveraient du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

* * *

LES SPORTS

LA NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA LOTERIE

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la condition physique et du sport amateur. Si elle veut bien retourner à son siège, nous pourrions lui faire un peu de publicité. M. James Gow a été nommé grand meneur et responsable de la loterie fédérale en faveur du sport. Le ministre voudrait-il nous dire quelles compétences a ce monsieur pour occuper un poste qui rapporte \$85,000 par année, outre le fait que c'est un propagandiste libéral?

[Français]

L'hon. Céline Hervieux-Payette (ministre d'État (Santé et sport amateur)): Monsieur le Président, je crois que M. Gow, qui vient en effet d'être nommé par le premier ministre président du conseil d'administration de la Société des paris mutuels, est en effet un très bon choix. Il s'agit d'un homme très compétent. Il a travaillé, de concert avec mon ministère, comme président du Conseil consultatif sur les sports et, comme tel, il est très respecté par la communauté sportive et tous les gens qui travaillent dans ce milieu.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

L'UTILISATION DE LA NOUVELLE AÉROGARE À L'AÉROPORT DE PRINCE-ALBERT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 4 novembre, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a jeté la première pelletée de terre pour la construction d'une nouvelle aérogare prévue depuis longtemps à l'aéroport de Prince-Albert. Malheureusement, le service aérien est-ouest a cessé dans cette ville le 10 novembre, le permis temporaire de la Aero Trades Airline ayant expiré. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son ministère entend prendre pour rétablir le service et s'assurer que la nouvelle aérogare ne sera pas un «éléphant blanc»?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, il s'agit de deux questions bien distinctes. Le député n'est certainement pas sans savoir que nous faisons une mise de fonds importante dans cette région en créant des emplois pour la construction de cette nouvelle aérogare. Quant à savoir quelles lignes aériennes auront accès à cet aéroport, toutes celles qui, bien sûr, respecteront les exigences de la CTC. C'est simple. Si toutefois, on faisait appel, nous serions évidemment prêts à étudier la question. Mais, le juge actuellement, c'est la CTC.